

Programme de la Formation

## FORMATEUR OCCASIONNEL - renforcez vos compétences

2 jours soit 14 heures de formation

---

### DATE(S) ET LIEU(X)

**Module** : Formation de formateur occasionnel  
**Date(s)** : mardi 28 novembre 2017 au mercredi 29 novembre 2017  
**Lieu** : CFAA - 308 Avenue Thiers 33100 Bordeaux

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Être formateur ne s'improvise pas, et quelle que soit votre expérience, avoir des connaissances ne suffit plus pour transmettre efficacement. La pédagogie a autant d'importance que le contenu, et surtout lorsque l'on est face à un manque de motivation des participants, à une gestion de groupe difficile par exemple. Ce stage va vous permettre de concevoir et structurer une action de formation, d'adopter des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux apprenants, pour créer un cadre interactif, favorisant l'acquisition de nouvelles connaissances.

Il s'agira également de comprendre les styles d'apprentissages et les mécanismes de la motivation afin d'être plus à l'aise lors de son intervention.

### OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Concevoir, réaliser, évaluer des actions de formation
- Connaître la pédagogie pour adulte et les techniques d'animation (outils et méthodes)
- Animer une séquence de formation

### PUBLIC CIBLE

Experts métier dans le domaine de l'architecture bénéficiant d'une expérience plus ou moins longue comme formateur.

### PRÉREQUIS

Aucun

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Questionnaire d'évaluation post formation

Module

## Formation de formateur occasionnel

2 jours soit 14 heures de formation

---

**Type** : En inter-entreprise

### DATE(S) ET LIEU(X)

**Date(s)** : mardi 28 novembre 2017 au mercredi 29 novembre 2017, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00  
**Lieu** : CFAA - 308 Avenue Thiers 33100 Bordeaux

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Concevoir, réaliser, évaluer des actions de formation
- Connaître la pédagogie pour adulte et les techniques d'animation (outils et méthodes)
- Animer une séquence de formation

## FORMATEUR(S)

KERSSENBROCK, Bénédicte - Consultante associée en pédagogie numérique

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

En sous groupe, les apprenants devront concevoir une formation de courte durée, puis feront une présentation de leur travail à l'ensemble des participants.

## PROGRAMME

### Définir

Le rôle du formateur occasionnel  
Définition du métier, missions et contexte d'intervention  
Représentation et posture du formateur  
La place de la formation professionnelle continue dans notre société- Evolution historique et dernière réforme.  
Les compétences clés du formateur occasionnel  
Les compétences relationnelles  
Communication verbale, non verbal et les outils d'expression  
L'écoute active  
Les compétences pédagogiques-conception-animation-évaluation  
Les compétences professionnelles /savoir-faire /savoir-être  
Les spécificités de l'adulte en formation  
Les attentes et les besoins de l'adulte en formation  
Sentiment d'efficacité personnel  
La zone proximale de développement  
Les styles d'apprentissage  
La motivation de l'adulte en formation  
Les motifs d'engagement en formation  
La dynamique de groupe  
Gestion des stagiaires en difficulté  
Le conflit socio-cognitif  
L'apprentissage vicariant

### Agir

Concevoir, animer et évaluer une action de formation  
Les principes fondamentaux de la pédagogie des adultes  
Les différentes méthodes pédagogiques  
L'objectif pédagogique à définir  
Les moments clés d'une action de formation  
La place de l'évaluation dans les apprentissages  
Les outils de progression pédagogique  
Les techniques d'animation de groupe  
L'accueil des stagiaires  
L'observation  
La reformulation  
Le feed-back

### Evaluer

La place de l'évaluation dans la formation  
Les différentes formes de l'évaluation  
L'évaluation diagnostique  
L'évaluation formative  
L'évaluation sommative  
L'évaluation à chaud et à froid  
Le suivi post-formation  
Mise en situation

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :**  
**CFAA - Centre de formation architectes et paysagistes aquitaine 308 Avenue Thiers 33100 Bordeaux**  
**05.57.14.06.97 - cfaa@le308.com**

### FORMATION : FORMATEUR OCCASIONNEL - renforcez vos compétences

**Module :** Formation de formateur occasionnel

**Date(s) :** mardi 28 novembre 2017 au mercredi 29 novembre 2017, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

**Lieu :** CFAA - 308 Avenue Thiers 33100 Bordeaux

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Places limitées à :** 12

**Date de clôture des inscriptions :** 14/11/2017

*(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)*

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Téléphone :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Ancienneté dans l'entreprise :** ..... **Numéro de sécurité sociale :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE :**  Oui /  Non

**Architecte DPLG /HMONP :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

**Mode d'exercice :**

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- ACTALIANS (OPCA-PL)
- AGEFOS PME AQUITAINE
- AGEFOS PME RÉUNION
- CONSTRUCTYS - OPCA de la construction
- CONSTRUCTYS Nouvelle Aquitaine
- CROA Limousin
- Direction Régionale Pole Emploi 31
- FAFIEC
- FAFSEA
- FIF PL
- OPCALIA
- OPCALIA AUVERGNE - RHONE-ALPES
- OPCALIA Nouvelle Aquitaine
- Pôle Emploi Bordeaux
- Pôle Emploi Bordeaux Bastide
- Pole emploi NA Service TCPF (86)
- Pole Emploi Nouvelle Aquitaine- PRGA
- POLE EMPLOI PTC Est Francilien
- Région Bretagne
- UNIFORMATION
- VOYAGIS
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds propres
- Fonds publics
- Pôle emploi

**Demande de subrogation :**  Oui /  Non

**ORGANISME / ENTREPRISE**

**Raison Sociale :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Type d'entreprise :** ..... **Activité principale :** .....

**Gérant(e) :** ..... **Fonction :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....

**Siret :** ..... **N° société d'architecture :** ..... **Effectif dans l'organisme :** .....

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	30,00 €	..... €
	Individuelle	30,00 €	..... €
<b>Module 1 : Formation de formateur occasionnel</b>		<b>14h / 2 jours</b>	
Coût pédagogique	Formateur interne CFAA	500,00 €	..... €
	Formateur externe CFAA	700,00 €	..... €
Frais annexes	Frais d'organisation ( <i>Obligatoire</i> )	40,00 €	..... <b>40,00 €</b>
		<b>TOTAL</b>	..... €

## MODE DE PAIEMENT

Chèque    Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

## Conditions Générales de Vente

### 1. Organisation des stages :

Inter : organisation d'une formation catalogue dans nos locaux réunissant plusieurs participants d'entreprises différentes.

Intra : organisation spécifique pour un groupe de salariés de l'entreprise cliente dans ses locaux ou dans l'un de nos centres de formation

### 2. Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, il suffit de nous transmettre par courrier postal le bulletin d'inscription, rempli et signé par un décisionnaire (gérant, responsable de formation), accompagné du règlement. Tout tarif spécifique devra être confirmé par la production d'une attestation (adhésion FFP, adhésion à l'ordre...)

### 3. Convention / Attestations :

A réception de votre bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous adresserons : ? une convention ou contrat bilatérale de stage en double exemplaire dont l'un doit nous être retourné signé avant le début du stage.

Quelques jours avant le début du stage, le CFAA vous adressera par email une convocation confirmant les dates, les horaires, le lieu de formation, ainsi que les modalités pratiques d'accès.

Vous recevrez également dans certains cas un questionnaire d'évaluation pré-stage soumis par le formateur, que vous devrez retourner complété au CFAA, avant le début du stage, afin de garantir la qualité de celui-ci.

À l'issue du stage un questionnaire de satisfaction sera transmis par email au participant. Après réception du questionnaire qualité dûment rempli, l'attestation de formation, l'attestation de présence et les factures acquittées seront transmises par email au participant et/ ou à l'organisme à l'origine de l'inscription ; l'attestation de présence et de règlement du FIF PL sera également transmise aux stagiaires exerçant en mode libéral, excepté pour les formations CFAA+, destinées aux libéraux code NAF 7111ZA (qui ne demandent aucun dossier de prise en charge).

### 4. Tarification :

Le prix des stages correspond à ceux figurant sur nos bulletins d'inscription et nos supports de communication.

### 5. Modalité de paiements :

- Actions de formation de courte durée (inférieure ou égale à 15 jours de formation) : paiement intégral à l'inscription. En cas de règlement par chèque, l'encaissement de celui-ci se fera au début de la formation.

- Actions de formation de longue durée (supérieure à 15 jours) : un acompte égal à 30% du montant total de la commande doit être joint au bulletin d'inscription. La facturation du solde de la prestation interviendra au terme de l'action de formation et prendra en compte la déduction de l'acompte initial. Dans le cas de la mise en place d'une convention de paiement avec un Organisme Collecteur Agréé (OPCA, FIF PL, FAFIEC, ...), une copie de l'accord de prise en charge de l'action doit être jointe à la commande. La facturation sera émise directement à l'organisme concerné, suivant les conditions et à hauteur du montant de prise en charge par celui-ci. ?Le solde, excédant le montant pris en charge par l'organisme, sera versé par le Client lors de l'inscription. Dans l'hypothèse d'un abandon de la prise en charge totale ou partielle par l'organisme (annulation tardive par le Client par exemple), la facture sera alors adressée directement au Client.??

### 6. Modalité de règlement :

Le règlement englobe le coût pédagogique, les frais d'organisation du stage, ainsi qu'éventuellement, le cout d'adhésion annuelle au CFAA pour l'agence.

Mode de règlement :

Règlement par chèque : Le chèque doit être émis à l'ordre du CFAA, et joint à l'inscription. L'encaissement du chèque aura lieu à l'ouverture du stage.

Règlement par virement lors de l'inscription, selon les références bancaires suivantes :

RIB : BANQUE BP AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE / Code banque : 10907 / Agence : 00445 / N° compte 40011237490 / Clé RIB : 42

IBAN : FR76 1090 7004 4540 0112 3749 042 / BIC : CCBPFRPPBDX

Dans le cas de non prise en charge des frais de stage par Organisme Collecteur Agréé (OPCA, FIF PL, FAFIEC, ...), les conditions de vente s'appliqueront au Client et celui-ci s'engage à régler la totalité des factures concernées.

L'acceptation de nos offres, implique l'adhésion à nos conditions générales de vente et de règlement, lesquelles prévalent sur toutes conditions d'achat, sans dérogation écrite et expresse de notre part.

### 7. Report et annulation de stage :

Le CFAA se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un stage, si le nombre de participants est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Le CFAA en informera le client dans les plus brefs délais et au minimum 10 jours calendaires avant le stage et proposera alors aux clients de nouvelles dates.

### 8. Annulation, report ou abandon en cours de stage :

En cas d'annulation de la session par le client :

plus de 15 jours calendaires avant le début du stage, aucune facture ne sera émise et le règlement ne sera pas encaissé.

moins de 15 jours calendaires avant le début de la session ou en cas d'absence totale ou partielle au cours du stage, ce dernier est payable en totalité.

Des rattrapages seront proposés sur la session suivante, dans la limite des places disponibles.

### 9. Droits d'auteur et de reproduction :

La copie, la transmission, l'exploitation et la diffusion totale ou partielle à un tiers des supports pédagogiques mis à disposition par le CFAA sont interdites. Toute infraction à cette règle pourra faire l'objet d'une procédure entraînant une demande de dommages et intérêts.

Prescription de sécurité et protection contre les accidents :

Dans le cas d'un stage dans nos locaux, les participants seront tenus de respecter les prescriptions de sécurité et du règlement intérieur.

### 10. Formation continue :

Tous nos stages sont imputables au titre de la formation continue suivant la législation en vigueur. Pour toutes journées complètes de stage dans les locaux du 308, les repas sont compris dans la prestation.